



Formations programmées

Gérer ses dossiers Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) & sa tarification  Jeudi 5 mars 2020 page 19



De la prévention des RPS à la Qualité de Vie au Travail Jeudi 2 juillet 2020 page 20

La gestion des addictions en entreprise Jeudi 17 sept. 2020 page 21

Cycle Machines CYCLE COMPLET 8 jours de formation page 22

Cycle - Devenir Animateur Santé Sécurité Environnement CYCLE COMPLET 5 jours de formation page 28

Formations à la demande

Initiation à l'ergonomie



FDS et Reach



Evaluation du risque chimique

Responsabilité civile et pénale du chef d'entreprise

Gérer ses dossiers Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) & sa tarification

Aider l'entreprise dans la gestion de ses AT/MP

Connaître et respecter les procédures d'instruction des dossiers AT/MP

Connaître et comprendre le mécanisme de la tarification

Faire de la gestion des AT/MP un outil de diminution des coûts et un levier important pour la démarche de prévention dans l'entreprise

Méthodes

Animation commune
Pôle Juridique – Pôle
Industriel HSE
Apports théoriques
illustrés par des
exemples
Actualité
jurisprudentielle
Cas pratiques et quiz

Pré-requis

Avoir des
connaissances de
base en matière
d'accident du
travail, de maladie
professionnelle et de
tarification

Public

Dirigeant /
Responsable RH /
Responsable Paie /
Animateur sécurité /
Personnel médical

Tarifs

Adhérent
Inter : 370 € HT
Intra : 1 150 € HT

Non adhérent
Inter : 510 € HT
Intra : 1 420 € HT

Programme

Les Accidents du Travail

- La déclaration des Accidents du Travail ou de trajet
- La définition des AT en jurisprudence
- L'instruction des dossiers AT - **NEW 2019**

La Maladie Professionnelle

- Définition
- Les MP en jurisprudence
- L'instruction des dossiers MP - **NEW 2019**

Le contentieux des AT/MP - **NEW 2019**

Le coût des AT/MP

- Les coûts directs
- Les coûts indirects

La tarification AT/MP

- Les principes
- Le calcul du taux de cotisation
- Le compte AT/MP

Réduire les coûts par la Prévention

- Les ristournes, les minorations, les avances
- La démarche de prévention des risques professionnels

Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise

Connaître et comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et les managers

Aider l'entreprise à engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

Méthodes

Animation commune
Pôles Compétence,
Juridique et industriel
HSE

Apports théoriques
illustrés par des
exemples

Mise en situation
et quiz

Pré-requis

Disposer d'une
expérience
professionnelle
en RH ou Santé-
Sécurité

Public

Dirigeant /
Responsable
RH / Manager /
Personne en charge
ou impliquée dans
les questions
de prévention
des risques
professionnels /
Personnel médical

Tarifs

Adhérent
Inter : 370 € HT
Intra : 1 150 € HT

Non adhérent
Inter : 510 € HT
Intra : 1 420 € HT

Programme

Les risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Des constats
- Quelques fondamentaux
- Le cadre juridique et les obligations des entreprises

Les composantes des RPS et les facteurs à risque

- Les composantes des RPS
- Les conséquences
- Le stress professionnel
- Les facteurs de stress
- Le cadre juridique du stress
- Du stress au burnout
- Les violences et le harcèlement moral et sexuel
- Le cadre juridique des violences et du harcèlement moral et sexuel

RPS, organisation du travail et pratiques managériales

- L'organisation du travail
- Les pratiques managériales peuvent devenir pathogènes

Faire face à des situations : prévenir, détecter et gérer

- Prévenir le stress et les RPS
- Détecter : le rôle du manager
- Gérer : procédure d'urgence

Qualité de Vie au Travail

- Définition
- Enjeux pour l'entreprise
- Les dimensions de la QVT
- Mise en oeuvre d'une démarche QVT
- Les indicateurs
- Les leviers possibles

Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs

Acquérir les connaissances nécessaires pour faire évoluer les représentations et parler un langage commun

Décrire les moyens d'action qui s'offrent à l'entreprise pour agir efficacement et durablement pour la santé et la sécurité des salariés et définir la responsabilité de chacun

Construire ou poursuivre une démarche de prévention adaptée

Conséquences économiques pour l'entreprise

Méthodes

Animation commune
Pôle juridique – Pôle
industriel HSE

Alternances
d'apports théoriques
et d'exemples
de situations
d'entreprise

Chaque stagiaire est
invité, s'il le souhaite,
à venir avec ses
propres cas

Pré-requis

Avoir des
connaissances de
base en matière de
santé-sécurité au
travail ou RH

Public

Dirigeant / Personne
en charge des
questions de santé-
sécurité / Personnel
médical / RH /
Managers

Tarifs

Adhérent
Inter : 370 € HT
Intra : 1 150 € HT

Non adhérent
Inter : 510 € HT
Intra : 1 420 € HT

Programme

Addictions ou pratiques addictives

Substances psychoactives

Gestion des pratiques addictives en milieu de travail

- Alcool
- Stupéfiants
- Tabagisme et vapotage

Prévention des pratiques addictives en milieu de travail

Procédure d'urgence : gestion d'un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive

Cycle complet
8 jours de formation

Ce cycle de formation composé de 5 modules doit vous permettre d'appréhender la totalité de la réglementation liées aux machines :

- connaître les règles applicables lors de la mise sur le marché européen d'une machine
- mettre en oeuvre les procédures de certification de la directive «Machines»
- résoudre au quotidien les questions relatives à cette mise en oeuvre (rédaction d'analyse des risques, de la notice d'instructions, du dossier technique)

Programme

La directive «Machines» 2006/42/CE (transposée par le décret n° 2008-1156 du 07/11/2008) est applicable depuis le 29 décembre 2009.

Ces textes imposent aux fabricants mais aussi aux utilisateurs de machines de respecter un certain nombre d'obligations (achat, réception, modification, réparation, contrôle, etc.).

Afin de vous aider à respecter vos obligations, le Pôle Industriel HSE vous propose différents modules de formation organisés avec le CETIM (organisme notifié auprès de la Commission Européenne pour délivrer des attestations d'examen CE de type dans le cadre de la directive «Machines»).

Thématiques et Calendrier

1 - Module G14 - Sécurité des machines : les règles applicables aux machines neuves et d'occasion	4 février 2020
2 - Module G23 - Analyse des risques	10 et 11 mars 2020
3 - Module G15B - Sécurité des machines : conception du circuit de commande et des fonctions de sécurité	7 et 8 avril 2020
4 - Module G15C - Ergonomie au poste de travail : les exigences de sécurité et de santé de la directive «Machines» 2006/42/CE	12 mai 2020
5 - Module G26 - Aide à la rédaction des notices d'instructions	23 et 24 juin 2020

Tarifs

Adhérent

400 € HT/jour de formation
-10% à partir de 4 modules
soit 360 €/jour de formation

Non adhérent

525 € HT/jour de formation
-10% à partir de 4 modules
soit 475 €/jour de formation

Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection. Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre

Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre

Méthodes

Animation par un expert du CETIM

Pré-requis

Aucun

Public

Chef d'entreprise
/ Cadre dirigeant
/ Commercial /
Acheteur / Ingénieur
et technicien des
bureaux d'études et
des services sécurité
et qualité / Chef de
projet

Tarifs

Adhérent
400 € HT

Non adhérent
525 € HT

Programme

Les directives européennes et la réglementation française

- Les obligations des fabricants de machines
- Les obligations des utilisateurs de machines

La réglementation applicable aux équipements neufs (marquage CE)

- Champ d'application des directives « Nouvelle approche » (directives « Basse tension », CEM, ATEX, équipements sous pression, etc.)
- Procédures de certification (autocertification, examen CE de type, assurance qualité)
- Éléments de justification (analyse des risques, notice d'instructions, dossier technique, normes, etc.)
- Marquage CE

La directive « Machines » 2006/42/CE

- Champ d'application
- Cas des machines incomplètes (sous-ensembles, quasi-machines)
- Cas des machines reconstruites (machines neuves écologiques)

La réglementation applicable aux équipements en service

- Cas des machines maintenues en service (décrets 93.40 & 93.41)
- Cas des machines reconditionnées, modifiées

10 et 11 mars 2020
9H-12H30 / 13H30-17H

Identifier en phase de conception les risques présentés par la machine conçue ou modifiée
Évaluer si les solutions techniques proposées sont conformes à la réglementation

Méthodes

Animation par un expert du CETIM

Formation réalisée en entreprise pour mise en application

Pré-requis

Module G14

Public

Chef de projet /
Rédacteur technique
/ Ingénieur et
technicien des
bureaux d'études,
des services
Méthodes, Sécurité
ou Qualité

Tarifs

Adhérent
400 € HT
soit 800 € pour ce
module

Non adhérent
525 € HT
soit 1 050 € pour ce
module

Programme

Avoir une démarche structurée : présentation de la méthode IDAR

Suivre des étapes prédéfinies s'intégrant dans le processus de conception (selon la méthode IDAR)

- La phase préparatoire : détermination des objectifs de l'analyse, constitution d'un groupe de travail, mise en place d'une gestion documentaire
- La description des scénarios à risques : différentes approches possibles en fonction de la nature du projet de conception, identification de l'activité des opérateurs, identification des phénomènes dangereux, description de la machine et de son fonctionnement
- La cotation des scénarios à risques
- L'évaluation des scénarios à risques
- La formalisation et l'exploitation du travail accompli pour justifier ses choix à son client

Savoir capitaliser pour optimiser le temps nécessaire à la prise en compte de la sécurité

- La réexploitation de solutions déjà validées
- Le partage des travaux déjà accomplis

Connaître les exigences de sécurité et de santé à appliquer lors de la conception ou de la modification du circuit de commande des machines

Connaître la manière de dimensionner convenablement une fonction de sécurité

Connaître les principaux référentiels normatifs en vigueur sur ce sujet

Méthodes

Animation par un expert du CETIM

Programme

Maîtriser les exigences de sécurité et de santé pour traiter les risques en relation avec le circuit de commande (arrêt d'urgence, mode de marche, inhibition de sécurité, etc.)

Apprendre à concevoir les fonctions de sécurité au regard des normes en vigueur (EN ISO 13849-1)

- Lien entre les risques et le système de commande, les autres référentiels (EN 62061, CEI 61508)
- Les catégories du système de commande
- Les étapes de conception et de validation des référentiels

Présentation de l'outil logiciel SISTEMA

Appliquer les principes retenus à partir d'exemples de fonctions de sécurité (arrêt d'urgence, automate industriel, variateur de vitesse, etc.)

Pré-requis

Module G14

Public

Ingénieur et technicien des bureaux d'études, des services / Méthodes et des services de sécurité

Tarifs

Adhérent
400 € HT
soit 800 € pour ce module

Non adhérent
525 € HT
soit 1 050 € pour ce module

Connaître les exigences réglementaires et normatives en matière d'ergonomie
Connaître les règles de l'Art associées

Méthodes

Animation par un
expert du CETIM

Pré-requis

Module G14

Public

Ingénieur et
technicien des
bureaux d'études,
des services
Méthodes et des
services de sécurité

Tarifs

Adhérent
400 € HT

Non adhérent
525 € HT

Programme

La réglementation et les normes applicables

Les enjeux et les bases de l'ergonomie (définitions)

Les troubles musculo-squelettiques

- Les facteurs de risques
- Quelques chiffres

Maîtriser les exigences de sécurité et de santé pour traiter les risques ergonomiques

- Les caractéristiques dimensionnelles du poste de travail
- Les postures et mouvements
- La manutention manuelle, le port de charges, les efforts
- Les organes de commande et les dispositifs de signalisation, l'ambiance du travail (bruit, vibrations, éclairage, température, etc.)

Maîtriser le contenu de la notice d'instructions d'une machine (conformité, limites de responsabilité, etc.) / Structurer la notice pour rendre sa lecture et son exploitation plus conviviale et efficace

Connaître les règles de la rédaction technique

Rédiger des documents qui participeront à l'image de votre entreprise

Méthodes

Animation par un expert du CETIM

Pré-requis

Module G14

Public

Chef de projet /
Rédacteur technique
/ Ingénieur et
technicien des
bureaux d'études,
des services
Méthodes, Sécurité
ou Qualité

Tarifs

Adhérent
400 € HT
soit 800 € pour ce
module

Non adhérent
525 € HT
soit 1 050 € pour ce
module

Programme

CONTENU DE LA NOTICE

Introduction

- Les difficultés de la communication écrite
- Les coûts relatifs à la documentation
- Les obligations réglementaires

Se poser les bonnes questions avant de débiter la rédaction

- Les exigences client
- La nature du produit
- La position du fabricant vis-à-vis de la notice

Organiser le projet documentaire au sein de l'entreprise

- Choix des ressources
- Planification

Identifier et collecter les différents types d'informations (réglementaires, de sécurité)

- Consignes générales de sécurité
- Instructions de sécurité
- Modes opératoires

MISE EN FORME DE LA NOTICE

Structurer la notice

- Les différentes approches en fonction de la nature du produit, des attentes du client, des enjeux pour le fabricant du produit documenté
- La modularisation

Savoir rédiger le contenu de la notice

- Les règles de rédaction technique
- Les illustrations

Connaître les règles en matière de traduction, d'archivage et de mise à jour

Devenir une personne compétente en santé sécurité environnement

Acquérir les outils de bases d'une démarche de prévention

Programme

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de la Santé/sécurité et/ou de l'environnement*.

Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétence.

Le Pôle Industriel HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé de Santé/sécurité et/ou environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

**Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis 1^{er} juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désignés par l'employeur bénéficient, à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).*

Thématiques et Calendrier

Jour 1 - Cadre réglementaire Santé sécurité, rôle et missions de l'animateur SSE	22 septembre 2020
Jour 2 - Les outils de base de l'animateur SSE	6 octobre 2020
Jour 3 - Risques spécifiques (chimique et ATEX)	22 octobre 2020
Jour 4 - Management opérationnel de la prévention des risques professionnels	17 novembre 2020
Jour 5 - Cadre réglementaire Environnement, rôle et missions de l'animateur SSE	10 décembre 2020

Tarifs

Adhérent

330 € HT/jour de formation

-10% à partir de 3 jours de formation soit 300 €/jour

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 265 € HT/jour

Non adhérent

500 € HT/jour de formation

-10% à partir de 3 jours de formation soit 450 € HT/jour

-20% pour le cycle complet de 5 jours soit 400 € HT/jour

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires

Connaitre les acteurs de la prévention et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise

Appréhender les enjeux de la prévention

Méthodes

Apports théoriques
illustrés par des
exemples

Echanges entre
participants

Cas pratiques

Vérification de
l'acquisition des
compétences par
l'animateur

Programme

Cadre réglementaire

- Les sources du droit et les principaux textes
- La veille réglementaire

Organisation et responsabilités

- Organisation de la prévention en entreprise
- Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail
- Les acteurs internes et externes de la Prévention (CHSCT/CSE, CARSAT, etc.)

La gestion des AT/MP et les coûts

Le management de la prévention

- L'évaluation des risques et la rédaction du Document Unique
- La communication

Pré-requis

Etre identifié comme
personne chargée de
la santé et sécurité
dans l'entreprise

Public

Dirigeant, personne
ayant en charge ou
impliquée dans les
questions de santé-
sécurité

Tarifs

Adhérent
330 € HT/jour de
formation

Non adhérent
500 € HT/jour de
formation

Mardi 6 oct. 2020
9H-12H30 / 13H30-17H

Appréhender les enjeux de la prévention
Découvrir les outils principaux à mettre en œuvre
Connaitre le rôle de l'animateur SSE dans la mise en œuvre des outils

Méthodes

Apports théoriques
illustrés par des
exemples
Echanges entre
participants
Cas pratiques
Vérification de
l'acquisition des
compétences par
l'animateur

Pré-requis

Etre identifié comme
personne chargée de
la santé et sécurité
dans l'entreprise

Public

Dirigeant, personne
ayant en charge ou
impliquée dans les
questions de santé-
sécurité

Tarifs

Adhérent
330 € HT/jour de
formation

Non adhérent
500 € HT/jour de
formation

Programme

Le document unique comme outil de pilotage

- Identification des risques
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique)
- Mettre en œuvre et suivre un plan d'action

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité
- Permis de feu

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation
- Contrôles et vérifications périodiques
- Affichages obligatoires
- Incendie et secours
- Travailleurs particuliers

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI

Analyse des risques au poste de travail

Jeudi 22 oct. 2020
9H-12H30 / 13H30-17H

Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention des risques chimiques

Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques dans l'entreprise

Acquérir les principes méthodologiques de réalisation d'un zonage ATEX

Méthodes

Apports théoriques
illustrés par des
exemples

Echanges entre
participants

Cas pratiques

Vérification de
l'acquisition des
compétences par
l'animateur

Pré-requis

Etre identifié comme
personne chargée de
la santé et sécurité
dans l'entreprise

Public

Dirigeant, personne
ayant en charge ou
impliquée dans les
questions de santé-
sécurité

Tarifs

Adhérent
330 € HT/jour de
formation

Non adhérent
500 € HT/jour de
formation

Programme

LE RISQUE CHIMIQUE

Les enjeux de la prévention du risque chimique

Le contexte réglementaire

- Le contexte et les évolutions réglementaires
- Le règlement européen CLP
- Reach – notions

Les outils de communication essentiels de la prévention

- La fiche de données de sécurité
- L'étiquette

L'évaluation du risque chimique : une étape essentielle

- Cadre réglementaire
- Méthodologie d'évaluation : présentation, mise à disposition et exercice de mise en application de l'outil SEIRICH

Actions de prévention et de protection

- Les conclusions de l'évaluation du risque chimique
- Formation / information des travailleurs et notice au poste

Suivi et traçabilité

LE ZONAGE ATEX

Quelques définitions

Exemples d'explosion

Références réglementaires

La méthodologie de réalisation du zonage ATEX

Les obligations en zone ATEX

Mardi 17 nov. 2020
9H-12H30 / 13H30-17H

Connaître les différents systèmes de management
Appréhender la mise en œuvre et la conduite d'un système de management
Mettre en place et piloter les outils opérationnels visant à améliorer le management de la sécurité
Communiquer

Méthodes

Apports théoriques
illustrés par des
exemples
Echanges entre
participants
Cas pratiques
Vérification de
l'acquisition des
compétences par
l'animateur

Pré-requis

Etre identifié comme
personne chargée de
la santé et sécurité
dans l'entreprise

Public

Dirigeant, personne
chargée des
systèmes de
management

Tarifs

Adhérent
330 € HT/jour de
formation

Non adhérent
500 € HT/jour de
formation

Programme

Suivi et analyse des AT et incidents

Communiquer et motiver autour de la sécurité

Les différents systèmes de management SSE

- L'ISO 45001 (ex OHSAS 18001)
- Le MASE
- L'ISO 14001
- Les normes environnementales et sociétales

Le principe de l'amélioration continue

La mise en œuvre d'un système de management

- Politique de prévention
- Organisation (rôles et compétences, formation, communication ...)
- Planification (identification et évaluation des risques et AES, veille réglementaire...)
- Mise en œuvre
- Contrôles et actions correctives
- Revue de direction

Jeudi 10 déc. 2020
9H-12H30 / 13H30-17H

Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent l'environnement,
Connaître les acteurs de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
Appréhender les enjeux de l'environnement

Méthodes

Apports théoriques
illustrés par des
exemples
Echanges entre
participants
Cas pratiques
Vérification de
l'acquisition des
compétences par
l'animateur

Pré-requis

Etre identifié comme
personne chargée de
l'environnement dans
l'entreprise

Public

Dirigeant, personne
ayant en charge
les questions
d'environnement

Tarifs

Adhérent
330 € HT/jour de
formation

Non adhérent
500 € HT/jour de
formation

Programme

Les enjeux

Les bases de la réglementation environnementale

- L'articulation des textes européens et nationaux
- Le Code de l'Environnement

Eau, air, sol et déchets

- Les sources de pollution, les impacts et les modes de traitement
- La réglementation applicable aux sites industriels
- Les contrôles et les sanctions

La réglementation ICPE

- La nomenclature et le bilan de classement
- Les obligations par régimes
- Le cycle de vie des ICPE
- Les contrôles et sanctions

Les missions de l'animateur SSE

- Le suivi de la réglementation environnementale
- Le suivi du classement ICPE
- La mise en place d'un plan d'actions
- L'animation de la démarche environnementale

La fiscalité

- Le principe de pollueur/payeur
- Les TGAP
- La responsabilité élargie du producteur

Les acteurs et les aides